

BÉGONIA SAUVAGE published on 14th June 2016

Begonia salaziensis, oseille des bois, bégonia sauvage, oseille maronne, oseille sauvage (Fr.), begonia (Cr.)

Endémique de Maurice et de la Réunion

Classification : En danger critique de disparition

Le bégonia sauvage est un arbrisseau haut de 0.3 à 2,4 mètres de haut. Les tiges sont dressées ou arquées devenant gris chamois en séchant et ont des entre-nœuds courts. Ses feuilles sont ovales, charnues, et d'un vert vif dont les deux moitiés sont généralement inégales, et, de 10 à 23 cm de long, pour 5-8 cm de largeur. Ses pétioles mesurent de 4 à 10 cm.

Son inflorescence consiste d'une grappe de fleurs de couleur blanche. Chaque pied porte des grappes de fleurs mâles et de fleurs femelles à l'aisselle des feuilles. Il est un des rares bégonias à former des baies et non des capsules ailées. Ces baies charnues de 1 à 1,5 cm. deviennent orange à maturité. Les fruits sont dispersés par les passereaux endémiques tels que le pic pic *Zosterops mauritianus*.

Son habitat varie des régions de basse altitude aux zones montagneuses et des situations très ombragées, en sous bois, des forêts denses, aux rochers exposés. Il préfère des sols plutôt riche en humus, sur coulées volcaniques, dans les fentes des rochers ou sur des parois rocheuses. Il préfère des conditions de températures relativement chaudes.

Le bégonia sauvage est une plante endémique de Maurice et de La Réunion. A La Réunion, on le rencontre dans les ravines et les forêts ombrophiles, du littoral jusqu'à 1200 mètres d'altitude. Par contre, il est devenu très rare à Maurice.

Le bégonia sauvage a été observé en 1837 à Maurice au Trou Kanaka où il est aujourd'hui disparu, ainsi que dans les environs de Bel Ombre. Sa population a été réduite par l'invasion de plantes introduites par l'homme (goyave de chine *Psidium cattleianum*, privet *Ligustrum robustum*, piquant loulou *Rubus alceifolius*) et il n'en restait qu'une cinquantaine d'individus à la fin du XXe siècle. Malheureusement la population de cette espèce a encore décliné et actuellement il n'en reste que treize individus qu'on peut trouver à Bassin Blanc (10 individus) et à Bel Ombre (3 individus).

Néanmoins cette plante peut être cultivée dans des pépinières et arboretum. Il fleurit au bout de seize mois. On peut observer des individus dans différents jardins botaniques du monde, dont le jardin botanique de Cologne, en Allemagne.

Sa principale période de floraison se situe entre novembre et mars mais il est en fleurs très régulièrement. C'est une belle plante ornementale qui pourrait être utilisée en horticulture.

A la Réunion, cette plante est utilisée comme rafraîchissant et les feuilles sont consommées cuites à la façon de l'oseille.



GRAND GRAVELOT published on 22nd June 2016

Charadrius hiaticula, Common Ringed Plover (An.), pluvier grand-gravelot, grand gravelot (Fr.)

Oiseau migrateur

Classification: Espèce commune

Le grand gravelot est un oiseau limicole trapu, environ 18 cm de long pesant entre 55-75 g et ayant une envergure entre 40-46 cm. Il arbore un dessus sable brun et un dessous blanc. Il est caractérisé par un collier noir, un front blanc à bandeau noir, un bec court jaune orangé à pointe noire et des pattes orangées. Ses ailes ont une barre alaire blanche typique. En plumage nuptial, son masque noir autour de l'œil, ainsi que ses pattes et son bec jaune-orangé sont très caractéristiques.

Pendant la reproduction, les deux sexes se ressemblent mais la femelle a souvent quelques plumes brunes parmi les zones noires. Elles paraissent aussi moins colorées et élégantes que les mâles. En plumage d'hiver, le grand gravelot porte un masque et une bande pectorale plus réduite brun foncé, un bec brun sombre et des pattes brunâtres. En hiver, la femelle devient souvent orangée, un peu plus terne, et son bec parfois entièrement sombre.

Les jeunes ont un bec sombre, un front blanc, sans noir à la tête, une bande pectorale brun sombre et plus étroite. Ils portent de fins liserés pâles sur le dessus et ont des pattes orange terne à jaunâtres. Leur bec est totalement sombre ou avec un peu de jaune à la base.

Son régime alimentaire se compose de petits crustacés, des mollusques, des vers, des insectes (par exemple fourmis, coléoptères, mouches et larves de mouche) et des millepattes.

Le grand gravelot est un oiseau surtout côtier, mais qui peut aussi se rencontrer également à l'intérieur des terres.

L'espèce se reproduit en hémisphère nord principalement sur les plages de sable ou de galets, soit le long de la côte arctique ou autour des lacs côtiers de la toundra. Il peut également se reproduire sur la toundra arctique, sur les plaines boueuses, de pierres ou de cailloux, sur les rivages des rivières, des lacs ou sur des prairies et les terres agricoles.

Le nid est une dépression peu profonde positionné près de l'eau et niche à même le sol souvent dans des galets ou du gravier. La femelle dépose dans une petite concavité 1 à 2 pontes annuelles de 4 œufs. L'incubation assurée conjointement dure de 3 à 4 semaines. Les jeunes restent au nid jusqu'à 24 jours.

En dehors de la saison de reproduction cette espèce habite les côtes boueuses, sableuses ou caillouteuses dans les régions tropicales et subtropicales.

Les importantes haltes migratoires pour cette espèce sont menacées par la pollution pétrolière, le drainage des zones humides, l'abandon des terres et le changement de l'occupation des terres. L'espèce est également sensible au botulisme aviaire (donc peut être menacée par de futures épidémies de la maladie).

A Maurice cet oiseau peut être vu en été de septembre à mars dans les régions côtières ou les estuaires. Il est surtout un visiteur très fréquent à l'estuaire de Terre Rouge.



BOIS TAMBOUR published on 28th June 2016

Tambourissa tau, bois tambour (Fr.), bwa tambour (Cr.)

Endémique de Maurice

Classification : Vulnérable

Le bois tambour est un arbuste peu branchu, de sous-bois, hétérophylle, atteignant 1-4 m de hauteur et le tronc peut atteindre 7,5 cm de diamètre. Il a de jeunes pousses à pubescence plus ou moins clairsemée, les branches feuillées adultes sont glabres de 4-7 mm de diamètre.

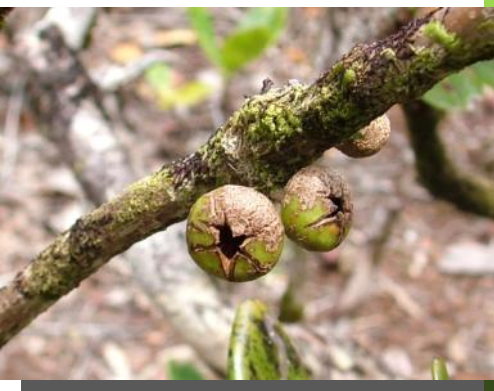
Les feuilles sont opposées, décussées (disposées par paires opposées dont les axes centraux se croisent à angle droit d'un nœud tout le long de la tige), en groupes de 2-4 paires, le pétiole est épais 1-8 x 3-6 mm. La feuille est plus ou moins coriace, elliptique 7- 15 x 3- 4,5 cm, à sommet aigu et base cunéiforme (qui va en s'élargissant de la base au sommet). Elle comporte 6-9 paires de nervures secondaires, la nervation est proéminente surtout sur la face inférieure, les marges sont faiblement révolutes. La feuille des plantules a un pétiole rouge; elle est munie de 2-3 paires de dents courtes dans la partie apicale des marges.

La plante est cauliflore (se dit des plantes dont les fleurs poussent directement sur le tronc) ; les inflorescences sont insérées sur des protubérances sur toute la longueur du tronc ou sont occasionnellement à l'aisselle des feuilles. Les fleurs sont solitaires ou en grappes de 2-3. Les boutons des fleurs mâles sont globuleux et celles des femelles sont turbiné à napiforme (qui a la forme d'une toupie) déprimé de 7-10 mm de diamètre et haut de 4-5 mm.

Les fruits sont solitaires sur le tronc ou sur les branches maitresses à réceptacle en forme d'une cupule de 2,5-5 cm de diamètre et haut de 1-2,7 cm, à orifice de 1-2,6 cm de diamètre et muni de 5-6 lobes triangulaires durcis ayant une paroi de 1-1,4 cm d'épaisseur, et une surface externe liégeuse, brune.

Le *Tambourissa tau* est une des espèces de bois tambour les plus communes et les plus répandues à Maurice. On la trouve dans les forêts humides entre 300 et 800 m d'altitude. On peut la trouver à Perrier, Mare Longue, Pétrin, Gaulettes Serrées, Curepipe, Mt Cocotte, Brise Fer, Macchabé, Bel Ombre, Bassin Blanc, Ferney, Mt Lion, Valriche, Cascade 500 pieds, Plaine Champagne, Corps de Garde, Deux Mamelles, Nicolière, Le Pouce, Mt Calbasse, Piton de la Petite Rivière Noire, Florin et Valetta entre autres. La population de cette espèce est estimée à plus de 10000 individus.

Les principales menaces pour cette espèce sont les espèces envahissantes tels que la goyave de chine *Psidium cattleianum*, le privet *Ligustrum robustum*, le jamrosia *Syzygium jambos*, la liane cerf *Hiptage benghalensis* et le ravenal *Ravenala madagascariensis*, les cerfs et le développement foncier.



© Vikash Tatayah